



PRESENTATION DU DOSSIER

Le Prix Excellence a pour objectif de mettre en valeur la collaboration des membres de l'AQLASS par rapport au développement de la logistique et de l'approvisionnement dans le secteur de la santé.

Votre dossier de candidature doit contenir les éléments ci-dessous et doit porter sur un projet dont l'implantation a été réalisée il y a moins de trois ans. Votre dossier sera évalué en fonction des critères qualité inclus dans ce document.

1. Raison d'être
2. Condition initiale
3. Condition désirée
4. Analyse des écarts
5. Gestion intégrée des risques
6. Approche solution
7. Plan de mise en œuvre
8. Suivi des résultats (impacts sur coût, délais, RH, qualité, volume, effet sur la qualité)
9. Leçon apprise

Au dépôt du projet, vous devez transmettre

- Le titre du projet
- Le syllabus du projet
- Le nom et coordonnées de la personne-ressource
- Une photo des membres d'équipe du projet (cette photo pourrait être incluse dans la programmation finale du Congrès si le projet est retenu comme finaliste)
- Votre présentation d'un maximum de 2500 mots, dans le présent document.

Le tout devra être déposé [via le formulaire suivant](#), d'ici le 4 avril 2023.

MODALITES

- Lors de la sélection des finalistes, l'AQLASS contactera les personnes-ressources des trois projets finalistes à la fin avril 2023.
- Ces 3 finalistes devront fournir avant le 26 mai 2023, un vidéo de maximum 3 minutes pour présenter leur équipe et le projet. Ce vidéo sera diffusé au congrès avant la remise du prix.
- Le prix sera remis au Banquet du 15 juin 2023 lors du banquet du congrès annuel de l'AQLASS

CRITERES D'EVALUATION

Les dossiers de candidature seront évalués selon ces quatre critères : le délai, le coût, la qualité et l'impact au niveau des ressources humaines. La pondération pour chacun des critères est de 25 %. Il est à noter que les sous-critères seront évalués seulement s'ils sont applicables. À titre d'exemple, un projet n'incluant pas de notion d'inventaire sera évalué seulement sur les actions qui ont été posées pour la réduction de coûts. Les sous-critères ne sont pas limitatifs, pourvu que cela ait eu un impact significatif sur un des quatre critères. Si les sous-critères sont non applicables, la pondération sera redistribuée par les membres du jury.

1. DÉLAI

Afin de définir les impacts de votre projet, nous vous invitons à considérer les éléments suivants en matière de délai :

- Quel impact le projet a-t-il eu sur le délai de traitement d'une ou plusieurs activités ?
- Est-ce que l'économie de temps a permis de répartir les efforts de manière plus efficiente sur des activités à valeur ajoutée ?
- En quoi l'amélioration des délais a permis un meilleur accès au soin ?
- Est-ce que le projet a permis d'augmenter le volume d'activité, si oui détailler ?

2. COÛT

Pour aborder l'aspect financier de votre projet, nous vous invitons à aborder les points suivants.

Globalement, est-ce que l'implantation du projet a eu un impact sur les coûts sans affecter la qualité ? Veuillez spécifier en tenant compte du coût d'implantation et la relation entre le bénéfice du projet.

Aussi, dites-nous de quelle façon l'inventaire a-t-il été impacté ?

- Réduction de l'inventaire
- Rotation plus fréquente de l'inventaire
- Amélioration du système d'identification et de recherche
- Réduction liée à la perte des produits périmés

3. QUALITÉ

Veillez décrire en quoi le projet a eu un impact sur la qualité, par exemple au niveau du traitement des données, des soins, etc.

Est-ce que le projet a permis d'augmenter la satisfaction du personnel et des usagers ? Si oui de quelles façons cela s'est-il manifesté ?

Est-ce que des mesures de contrôle on était mis en place, par exemple des audits ou des indicateurs de performance ? En quoi ces mécanismes de contrôle font une différence ?

Est-ce que le projet a permis de mettre en lumière des éléments de surqualité et quelles mesures avez-vous mises en place face à cette problématique ?

Votre projet a-t-il eu un impact pour le patient ? Nous vous invitons à aborder les éléments suivants, si applicables.

- Quel impact le projet a-t-il eu sur le patient ?
- Est-ce qu'il y a eu de l'amélioration de son confort ?
- Est-ce que la sécurité du patient a été accrue ?
- Est-ce que le nombre de plaintes a diminué ?

4. RESSOURCES HUMAINES

Votre projet a-t-il un impact sur les ressources humaines, au niveau de la santé-sécurité et des travailleurs par exemple ? Voici quelques éléments à considérer dans votre rédaction.

Santé-sécurité

- Quels ont été les bénéfices d'un point de vue de la santé-sécurité ?
- Y a-t-il eu une réduction du taux et risque d'accident ?
- Y a-t-il eu amélioration de l'ergonomie ?

Travailleur

- De quelle façon les travailleurs ont-ils été touchés ?
- Y a-t-il eu une diminution des tâches à valeur non ajoutée ?
- Y a-t-il eu une réduction du nombre d'erreurs ?
- Y a-t-il eu une augmentation de la motivation ?
- Est-ce que le taux de rétention et d'attraction des travailleurs a été augmenté ?
- Est-ce que le climat de travail est meilleur ?
- Est-ce qu'on a offert une forme de reconnaissance auprès des employés impliqués dans le projet ?
- Est-ce que le taux d'absentéisme a diminué ?

Autres

- Est-ce qu'il s'agit d'un projet de niveau opérationnel, tactique ou stratégique ?
- Quelle est l'ampleur du projet et environ combien de personnes ont pu être impactées par les changements positifs apportés par ce projet ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées à la mise en place du projet et les solutions pour les résoudre ?
- Quel type d'équipe de travail a été requis pour la mise en place du projet (multidisciplinaire, multiniveaux, etc.) ?